Le Grain de sable

N° 414 – Vendredi 04 avril 2003



LE CHOC ET L'EPOUVANTE

Dans ce numéro



Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« Stop the War Now! » Par United for Peace and Justice - http://www.unitedforpeace.org/

Le consensus chirurgical

Par John Brown

"L'Etat capitaliste considère la vie humaine comme la matière véritablement première de la production du capital. Il conserve cette matière tant qu'il est utile pour lui de la conserver. La guerre n'est pas une catastrophe, c'est un moyen de gouvernement. On ne peut tuer la guerre sans tuer l'Etat capitaliste." Jean Giono

Bagdad est déjà sous les bombes et la stratégie américaine de Shock and awe (choquer et épouvanter)

commence à s'appliquer avec les effets meurtriers que l'on sait. Entre-temps, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se sont réunis à Bruxelles jeudi 20 et vendredi 21 mars pour discuter des suites de la stratégie de Lisbonne (développement d'une économie fondée sur la connaissance et mise au travail pour le capital de la totalité de la vie en Europe) et de ce qu'on appelle pudiquement « la crise irakienne ». Entre ces deux sujets, malgré la distance apparente, il existe un lien solide. C'est grâce à ces « valeurs partagées » que l'ensemble des gouvernements de l'UE a pu se mettre d'accord sur une thèse commune à propos de l'Irak et approuver le reste des conclusions.

Commençons par la « crise irakienne ». Là dessus, les différents médias ont mis en relief la froideur de la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement européens appartenant aux deux camps « opposés » : celui de la paix et celui de la guerre. On ne peut pas nier que le regard que se sont croisé Chirac et Blair a été glacial. Ceci ne les a pas empêchés cependant de se trouver un socle commun d'entente pour l'avenir. Alors que la « légalité » internationale était bafouée par les Etats Unis, la Grande Bretagne et l'Espagne et que certains dirigeants européens comme Chirac et Schroeder prétendaient encore la défendre, les personnes raisonnables qui composent ce directoire des élites européennes qu'est le Conseil européen se sont rencontrées pour reconnaître qu' « avec le début du conflit militaire, nous nous trouvons devant une nouvelle situation ». Cela peut sembler peu de constater qu'avant le début des hostilités la situation est différente de celle qui s'est produite après. Cependant, toutes les parties, les deux « camps » confondus, affirment qu'il y a une nouvelle donne. Elles manifestent en outre leur espoir que « le conflit s'achève avec un minimum de pertes de vies humaines et de souffrance ». Ce qu'on dirait à une personne qui va entrer en salle d'opération.

L'intervention de la « coalition » en Irak, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et un acte de terrorisme d'après la définition que donne de ce terme le département de la défense des Etats Unis , devient un acte médical sous cet angle commun que les gouvernants de l'UE sont arrivés à trouver. Cette intervention armée qui saurait autant être qualifiée de guerre que l'affrontement d'un champion de boxe avec un enfant de maternelle pourrait être appelé un combat est contemplée d'une perspective neutre qui permet aux deux camps de se rejoindre en reconnaissant que leurs différends sont de l'ordre des formes et de la méthode, mais ne portent pas sur le fond. En effet, la France, l'Allemagne et tous les partisans de la méthode onusienne veulent imposer un « changement de régime » en Irak tout autant que les membres du camp de la guerre. La méthode proposée est un maintien des sanctions et la poursuite d'inspections que tout le monde sait inutiles, parce que l'Irak, à en croire Scott Ritter et l'ancienne équipe d'inspecteurs n'était plus en possession d'armes interdites dans une quantité qui pût représenter le moindre danger. Or, s'il est possible de démontrer l'existence d'une chose, il est tout simplement impossible d'en démontrer de façon concluante l'inexistance. On sait, d'autre part, quel a été l'effet des sanctions sur l'Irak : plus d'un million de morts par manque de médicaments essentiels et d'aliments de base. La situation que vit l'Irak sous les sanctions et le programme « humanitaire » de l'ONU est si dramatique que même Tony Blair a pu présenter avec un cynisme exemplaire une attaque militaire comme une mesure humanitaire, vu l'effet meurtrier du maintien des sanctions.

Pour la question irakienne, les docteurs de l'équipe Chirac-Schroeder et ceux de l'école Bush-Blair avaient des remèdes différents : les premiers (dans la tradition des médecins de Molière : vieille Europe oblige) proposaient la saignée, leurs confrères anglo-saxons, plus énergiques et moins patients, manifestaient leur foi dans les vertus du scalpel. Le but était le même : liquider le seul Etat arabe encore en mesure de tenir tête aux Etats Unis et à leur satellite israélien. Après des mois de débats, l'équipe dirigée par Bush a pris les devants et a commencé son intervention sans compter sur l'avis des autres et en dehors de l'institution médicale. L'Union européenne constate la situation et souhaite bonne chance et peu de souffrances au malade.

Il s'agit donc de transformer l'Irak malade en un corps « sain » prêt à s'inscrire dans la mondialisation heureuse. Quelques mesures s'imposent ainsi pour que le « patient » ne s'expose pas à trop de risques.

1. Tout d'abord, d'après la déclaration de l'UE : « L'UE manifeste son engagement en faveur de l'intégrité territoriale, la souveraineté, la stabilité politique et le désarmement complet et effectif de l'Irak dans tout son territoire et pour le respect des droits du peuple irakien, y comprises toutes les personnes qui appartiennent à des minorités ». On se demande comment ces nobles intentions pourront être menées à terme sous les bombes et l'occupation étrangère, comment les « droits du peuple irakien » vont être respectés alors que son droit fondamental à l'auto-détermination est violé par les agresseurs. On se demande également comment un Irak entièrement désarmé pourra maintenir sa « souveraineté » dans un environnement géopolitique marqué par les ambitions de la Turquie et de l'Iran sur son territoire et ses richesses pétrolières. La marge de décision « souveraine » du peuple irakien se réduit dans ces circonstances à l'application stricte des diktats des Etats Unis et de leurs « alliés ». Quand aux minorités, notamment les Kurdes, elles ne se font déjà plus d'illusions quant à la chute éventuelle de Saddam qui ouvrira grande la porte à une occupation turque encore plus brutale et bien sûr liquidera le régime d'autonomie de fait dans lequel ils ont vécu ces dix dernières années. Si la majorité de l'Irak est vouée à se transformer en une version à grande échelle de la Palestine occupée, les Kurdes d'Irak peuvent s'attendre à être traités comme leurs frères de Turquie dont

l'identité et même l'existance comme peuple est niée par Ankara qui les considère des « Turcs des montagnes ».

2. Le rôle des Nations Unies est redéfini, au mépris de sa Charte. Si cette institution avait pour rôle de prévenir les conflits et de résoudre les litiges internationaux par des moyens pacifiques, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE s'en tiennent à une perspective plus réaliste. Le « rôle central que doit continuer à jouer l'ONU » se réduit à coordonner l'assistance dans la période après-conflit. L'UE « devrait demander à l'ONU un mandat fort pour cette mission ». Ayant abandonné toute prétension vraiment politique, l'UE ne conçoit désormais l'ONU que comme le cadre général de l'aide humanitaire et de la reconstruction dans l'après-conflit. Un partage des rôles s'impose donc entre les Etats Unis et leur « coalition » et l'UE : les américains manient le scalpel et les partisans de la « médecine douce » s'occupent, comme en ex-Yougoslavie, de la phase post-opératoire.

3. Celle-ci s'annonce dangereuse, puisque l'UE s'attend à ce que le conflit donne lieu à des « besoins humanitaires importants » auxquels elle se dispose à répondre, notamment en maintenant le programme « pétrole contre nourriture » qui est directement lié à l'embargo contre l'Irak et à ses conséquences qui peuvent être qualifiées de génocidaires. Ce programme « humanitaire » dont on demande le maintien a empêché l'Irak d'importer notamment du chlore pour ses stations d'épuration d'eau et des médicaments de première nécessité.

4. Finalement, l'UE se propose de « contribuer aux conditions qui permettront à tous les Irakiens de vivre dans la liberté, la dignité et la prospérité sous un gouvernement représentatif qui sera en paix avec ses voisins et deviendra un membre actif de la communauté internationale ». La normalisation du régime irakien obtenue par la force et en violation du droit international devient l'objectif commun de tous les membres de l'UE, camp de la paix compris. Une fois la démocratie « instillée » en Irak, ce pays pourra être soumis aux mécanismes de création de la prospérité qui ont été développés depuis les années 80 par le FMI, la Banque mondiale et l'OMC : les plans d'ajustement structurel, la liquidation de tout reste de service public, la spirale de la dette moyennant laquelle les ressources pétrolières et autres seront pompées à bas prix par les compagnies de la « coalition ». Quant à la liberté politique sous l'occupation étrangère, les Irakiens peuvent en avoir un avant-goût en contemplant le sort du peuple Palestinien. Dans ces conditions, est-il étonnant qu'ils préfèrent une dictature à la domination coloniale ?

On aurait tort, cependant, de croire que le peuple irakien qui subit aujourd'hui la guerre préventive américaine soit le seul souci du Conseil européen. Ce même Conseil, après avoir réglé son sort à l'Irak s'est penché sur l'ensemble de mesures de « modernisation » sociale qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. Le but de ce processus qui fut lancé par le Conseil européen de Lisbonne est de pratiquer une intervention sur le corps du travailleur collectif européen qui permette de l'inscrire dans le marché mondial. Pour cela, il faut « faire de l' économie européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Cette formule qui rappelle par sa lourdeur les vieux slogans staliniens prétend mettre en pratique une vaste opération d'ingénieurie sociale. Il s'agit de mettre en valeur la connaissance et les savoirs des travailleurs, qui sont promus au premier rang des facteurs de compétitivité : l'Europe doit être une économie de la connaissance. Ceci semble un but moderne et amplement partagé : ne s'agit-il pas de transformer une économie du labeur et de l'effort en quelque chose de plus noble ? De fonder la production et la productivité sur le savoir ? Cependant, la réalité est bien différente, quand on sait que ce capital humain de connaissances et de savoir partagés et développés en commun doit être mis au service de la compétitivité. En effet, l'innovation, loin de permettre un développement humain de qualité, permettant de libérer du temps de travail en faveur de l'auto-production des sujets productifs, est destinée à servir exclusivement à la compétitivité. Ainsi, un capital humain qui, par nature est collectif et qui ne saurait se développer que dans l'espace du commun est voué à une privatisation généralisée. Tout développement de la connaissance est soumis à l'impératif de « disposer de la main d'œuvre qualifiée et de l'innovation requis pour soutenir la compétitivité » (Conclusions du Conseil européen, Bruxelles 20-21 mars 2003, doc. 100/03, p.14). L'Europe, nous dit-on, « dispose d'un vaste poyentiel d'innovation- mais elle doit redoubler d'efforts pour transformer les idées en réelle valeur ajoutée » (Concl., p.4). Ainsi, tandis que l'enseignement général et la recherche de base se dégradent, on propose de développer la Recherche et le développement (R&D) « en particulier celle menée par les entreprises de façon que l'UE puisse se rapprocher de son objectif de 3% du PIB consacrés aux investissements en matière de R&D » (p.4). L'entreprise et la concurrence deviennent le but ultime et unique de la connaissance : aucune autre dimension sociale de celle-ci n'est prise en compte. Comme le dit le Conseil européen qui, en cela n'est que la voix du patronat (UNICE, ERT) : « il convient une fois de plus de placer la compétitivité au centre des préoccupations. Cela suppose de créer un environnement où l'entreprise et les entrepreneurs peuvent prospérer […] ». La propagande en faveur de l'entreprise dans cette économie de marché dirigée et imposée est ainsi un objectif essentiel : « Il est également essentiel de promouvoir la culture d'entreprise en motivant les individus et en incitant la société à valoriser les succès des entreprises ».

Quant à la croissance économique « durable » elle est déterminée par trois facteurs essentiels : l'orthodoxie financière, la viabilité écologique et la cohésion sociale, ces dernières dans le cadre strict de la rentabilité et de la compétitivité. Il faut en premier lieu « s 'efforcer de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines afin de rétablir la confiance et de renouer avec la croissance économique » (Concl.p.6). La vieille recette ultra-libérale consacrée dans les programmes de convergence qui ont précédé et qui accompagnent l'introduction de l'euro nous est à nouveau proposée comme une panacée, alors que cette politique a amené la plupart des pays de l'UE au bord de la récession et qu'une augmentation importante du chômage a exigé en Allemagne et en France un dépassement du 3% de déficit public. Il s'agit à nouveau de serrer les boulons de la rigueur financière pour maintenir la « confiance » des investisseurs.

Mais tout n'est pas finance déshumanisée dans ce que la présidence grecque appelle « Notre Europe » , puisqu'un des buts affichés est bien de « protéger l'environnement dans l'intérêt de la croissance et de l'emploi » (Concl.p. 4). Les effets destructifs du capitalisme néolibéral sur l'environnement sont pris en considération, mais la formule pour y parer n'est pas une forte intervention publique pour protéger le bien commun qu'est la nature, mais encore de tout soumettre à une création de valeur ajoutée. S'il faut que « chaque Etat exploite pleinement son potentiel économique » et qu'il engage une mobilisation totale de toutes ses forces productives (connaissance, savoirs, ressources naturelles, capacités techniques etc.) « ce processus doit s'accompagner aussi d'améliorations de notre environnement et de notre qualité de vie ». Ce petit mot « aussi » est significatif, puisque d'un même mouvement on reconnaît et on dénie que le but du modèle économique préconisé n'est nullement d'améliorer l'environnement ni la qualité de vie. En effet, même la politique de protection de l'environnement est destinée à encourager « de nouveaux investissements dans des technologies propres et permettant une utilisation plus efficace des ressources ».

La cohésion sociale, elle, est dominée par l'objectif de mettre la population au travail. Ainsi, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne dont les résultats sont loin d'être atteints, le but est d'augmenter le taux d'emploi jusqu'à atteindre un 70% en 2010. Il s'agit donc d'augmenter dans le marché du travail et ce de façon très significative l'offre de la marchandise « force de travail ». De cette façon une diminution générale de sa valeur pourra être obtenue qui contribuera à la compétitivité des entreprises européennes. Simultanément, cette force de travail sera soumise à une adaptation permanente à la demande des entreprises au moyen d'une flexibilisation générale des conditions d'emploi (diminution des charges et des contraintes contractuelles). Pour reprendre les termes du Conseil européen : « les marchés du travail doivent devenir plus ouverts, les possibilités d'emploi devant être accessibles à tous, à mesure que, dans le même temps, ils deviennent plus à même de s'adapter aux conditions économiques » (Concl.p.3). Il doit être impossible dans leur Europe qu'une personne adulte et même âgée (le Conseil européen de Barcelone avait repoussé l'âge moyen de la pension de 5 ans) ne vende pas sa force de travail pour vivre. « Les Etats membres devront entreprendre de vastes réformes des systèmes de prélèvements et de prestations, augmenter les incitations à l'exercice d'un emploi et à la participation au marché du travail et réduire sur ce marché les disparités entre les sexes ». (Concl.p.3). Ainsi, dans une société qui connaît une énorme augmentation de la productivité depuis plus de vingt ans, la seule utilisation sociale de cette productivité doit être l'augmentation des profits privés. Aucune réduction du temps de travail n'est prévue, aucune possibilité de libérer du temps de vie pour d'autres activités, d'ailleurs indispensables à la cohésion sociale et à la véritable innovation : un maximum du temps de vie, ainsi qu'un maximum de ressources intellectuelles, affectives et naturelles communes doivent être consacrés au profit et au capital. Ainsi, même ce socle commun qu'était l'accès gratuit aux services publics d'éducation ou de santé se voit liquidé par les politiques de l'UE qui remplacent ces services par les fameux « services d'intérêt général ». En ce qui concerne ces services le Conseil européen prône que soit préservée la fourniture de ces services tout en veillant à ce qu'elle soit « compatible avec les règles de l'UE en matière d'aides d'Etat et de concurrence et que la mise en œuvre de ces aides et l'application de ces règles ne nuisent pas à la fourniture des services publics et également que les dispositions des Etats membres relatives au financement ne faussent pas le marché des services échangeables ».

Ce projet général de mise au travail que proposent les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE aux sociétés européennes ne s'impose pas sans violence, puisque sa réalisation représente la liquidation de conquêtes sociales fondamentales. Comme il arrive en général avec toutes les grandes stratégies libérales, cette destruction généralisée du public et du commun au nom du marché et de la concurrence est l'œuvre d'une massive intervention politique qui inclut une forte participation de l'Etat pour assurer une redistribution régressive du revenu et la mise en œuvre des dispostifs de contrôle et de répression de la population qui doivent nécessairement encadrer ces politiques. Les différents textes prétendument antiterroristes qui ont été approuvés par les instances européennes avant et après le 11 septembre constituent autant de mesures préventives contre une inquiétude sociale grandissante. La complicité européenne dans la destruction de l'Irak par la « coalition » est parfaitement cohérente avec les objectifs affichés dans le volet « socio-économique » des conclusions du Conseil européen. La Guerre Globale Permanente, qu'elle soit ouverte à la façon anglo-saxonne ou larvée selon le style onusien préféré par la France, l'Allemagne et la Belgique est devenue un outil fondamental pour la gouvernance capitaliste. La

privatisation du port irakien d'Oum Qasr (qui sera livré à une entreprise privée américaine) juste après la destruction de la ville du même nom par la « coalition » nous montre ce fonctionnement combiné de la violence et du marché que les gestionnaires du capitalisme global ne destinent pas exclusivement à des pays « exotiques » comme l'Irak.

Contact pour cet article. johannesbrown@hotmail.com

Accord de libre échange Maroc / Etats-Unis

Par Noureddine el Menzili

En préparation depuis juillet 2002, les négociations maroco-américaines, en vue de la signature d'un accord de libre-échange entre les deux pays sont menées tambour battant. Après l'annonce de leur report sine die un jour avant le déclenchement de la guerre, on apprend qu'elles se poursuivent toujours, mais à Genève cette fois, loin des journalistes et de l'opinion publique marocaine.

Initiées en janvier dernier, la signature des accords eux-mêmes devrait intervenir dans le courant de l'année 2003. Rien à voir avec les rythmes proposés pour l'accord de libre-échange euro-méditerranéen, initié depuis 1995 et devant aboutir en 2012 !! Ce rythme extrêmement rapide et la période où ces négociations se déroulent appellent quelques remarques :

1°) Comme le reconnaît en privé Mr Robert Zoellick , représentant américain au commerce, cet accord de libre-échange compte peu pour les Etats-Unis au point de vue financier et économique (et pour l'heure, les échanges commerciaux avec les USA ne comptent que pour 4.7% du commerce extérieur marocain, contre 56.9% avec l'Union Européenne).

2°) On comprend donc aisément que l'objectif essentiel est le renforcement de l'influence politique américaine dans la région, en contre-poids de celle exercée par l'Union européenne évidemment, dans le cadre d'une stratégie de recomposition complète des alliances politiques dans la région arabe et moyen-orientale par le biais d'une guerre qui vise évidemment le peuple irakien, mais au-delà tous les peuples de la région et en première ligne le peuple palestinien.

3°) Outre l'indécence qu 'il y a à rentrer dans le jeu de ces négociations dans la période actuelle, -- le porte-parole du gouvernement , Nabyl Ben Abdallah, a clairement indiqué qu'il était hors de question de remettre en cause les intérêts bilatéraux entre le Maroc et les Etats-Unis- on ne peut s'empêcher de penser que la tiédeur et la modération des réactions des autorités marocaines face à la guerre qui se prépare ont certainement quelque chose à voir avec ces négociations. Le Maroc ira-t-il aussi loin dans la compromission que la Jordanie , seul pays arabe ayant à ce jour signé un accrod de libre-échange avec les Etats-Unis?

4°) Des esprits plus pervers encore pourraient se demander ce que les Etats-Unis mettent réellement dans le panier des négociateurs 'sous forme de pressions ou contre-parties-, dans le secret des coulisses, pour rendre attractif un projet commercial instaurant un partenariat entre une super-puissance à l'économie ultra- prot égée et subventionnée et un pays à l'économie fragile auquel on demande de s'ouvrir sans filet à la concurrence, à un moment aussi sensible pour les populations arabes.

Le projet euroméditerranéen de zone de libre échange que nous avons par ailleurs largement critiqué - prévoit une enveloppe financière (MEDA) qui permette la « mise à niveau » de l'économie et de la législation marocaine (en termes clair leur adaptation par la dérégulation et la dérèglementation aux règles imposées par l'OMC), quelques miettes étant prévues pour amortir le coût social de l'opération que les partenaires eux-mêmes annoncent élevé .

Rien de tel n'est mis en place dans le cadre des négociations avec les Etats-Unis. Les seuls éléments qui transparaissent vont dans une toute autre direction :

- la mise en place d'une alliance maroco-américaine (USA-Morocco FTA Coalition) composée d'entrepreneurs, investisseurs et opérateurs commerciaux, dev ant jouer un rôle de groupe de pression sur les équipes de négociation ' le listage d'un certain nombre de pré-requis imposés au Maroc :

- un code du travail plus équilibré et moins rigide (on peut imaginer ce que cela signifie en terme de flexibilité, droit de licenciement, restrictions au droit de grève)

- un système de justice transparent et efficace (c'est-à-dire au service des entreprises)

- le respect de la propriété intellectuelle (pour se prémunir contre les contre- façons, mais aussi pour permettre le dépôt de brevets, dont nous connaissons l'usage qu'en font les entreprises américaines 'en Asie notamment)

- un système d'éducation qui réponde étroitement aux besoins des entreprises et du marché.

Il est à noter que toutes ces réformes sont largement engagées sous la pression de l'OMC et de l'Union européenne, les Etats-Unis se contentant d'exiger une accélération dans leur mise en place. Un coup d''il aux domaines ciblés par les négociations permettra de mieux cerner les enjeux de cet accord. Les négociations portent sur les 10 domaines suivants :

Le marché du travail, l'environnement, les services, la propriété intellectuelle, l'agriculture, les tarifs douaniers, la douane, les marchés publics, l'arbitrage des contentieux, la formation d'un groupe de coordination.

S'étendre sur chacun des aspects nous entraînerait dans un article trop long mais reste un travail à réaliser. Mais dans bien de ces domaines, les pratiques américaines sont déjà bien connues (en matière d'environnement par exemple !). Contentons-nous ici de reprendre l'exemple cité par la Chambre de Commerce Américaine au Maroc : celle de l'entreprise textile américaine Jordache .

Cette entreprise, implantée au Maroc depuis 13 ans a également des succursales au Kenya, en Jordanie (seul pays du monde arabe ayant d'ores et déjà signé un accord de libre-échange avec les Etats-Unis) , au Mexique et prochainement à Madagascar. Elle exporte intégralement sa production, pour moitié vers les USA, pour l'autre moitié vers l'Europe, mais elle se plaint

- des droits de douane trop élevés pour l'importation des intrants

- de matières premières et sources d'énergie locales trop chères

- d'une main d'oeuvre trop onéreuse (pensez, le SMIG marocain tourne aux environs de 160 $ par mois et le système de l'apprentissage permet de profiter d'une main-d'oeuvre pratiquement gratuite!) Evidemment le point de comparaison n'est pas les tarifs en vigueur aux USA mais ceux du Kenya, du Mexique et de la Jordanie où ses profits peuvent être plus élevés. Pouvant réaliser des bénéfices plus juteux ailleurs, l'entreprise menace de fermer ses portes (et a déjà licencié 600 personnes, soit la moitié du personnel), mais elle serait prête à revoir sa copie si les accords de libre-échange sont signés et comportent non seulement la levé e des taxes douanières, mais aussi une réponse à ses exigences concernant « l'environnement commercial » au Maroc.

Il transparaît également que les USA ne dédaigneraient pas le marché des Services, en voie de libéralisation accélérée, celui de la propriété intellectuelle et les marchés agricoles. Sachant que l'agriculture fait vivre pratiquement 50% de la population marocaine, une bonne partie vivant d'une production de subsistance, on peut imaginer les dégâts qu'entraînerait immanquablement une ouverture totale du marché marocain aux céréales américaines hyper-subventionnées et autres OGM, en terme d'abandon de toute notion de sécurité alimentaire, mais aussi en termes d'exode rural, de paupérisation des campagnes (sachant que plus de 3.5 millions de marocains vivent aujourd'hui avec moins d'un dollar par jour et que 75 % d'entre eux vivent à la campagne), de bidonvillisation du Maroc et de destruction de son tissu social.

On voit donc que si le bénéfice que les Etats-Unis recherchent dans un tel accord est essentiellement politique et géostratégique, ils n'en dédaignent pas pour autant les avantages que pourraient en tirer quelques-unes de leurs entreprises. Si l'Union européenne cherche bien à « faire son beurre » sur la rive sud de la Méditerranée, par le biais des accords de partenariat euro-méditerranéen, les Etats-Unis comptent bien s'emparer du beurre et de l'argent du beurre, grâce au travail déjà accompli par l'Union européenne pour imposer au Maroc sa mise en conformité avec les règles du fonctionnement de l'économie mondiale néo-libérale.

On comprendra toutefois que les mouvements d'humeur , bien compréhensibles, que Mr François Loos, ministre français du commerce, a laissé échapper lors de sa visite au Maroc en janvier dernier , laissent largement indifférents les travailleurs marocains qui d'un côté comme de l'autre n'ont à a ttendre que davantage d'exploitation des politiques néo-coloniales et impérialistes qui se mènent sur leur dos.

Et dans un premier temps, le gel immédiat des négociations en vue de la signature de ces accords 'demandé par l'association Attac Maroc- serait perçu par le peuple marocain comme une manifestation forte et concrète de la solidarité du gouvernement marocain avec le peuple irakien et de son engagement contre la guerre.

Noureddine el Menzili
Contact pour cet article rabat@attac.org

Brèves d'OMC

Par Groupe de travail de Marseille « Traités internationaux »

1/ Les ONG rejettent le texte du Comité sur l'Agriculture (19-21/02/2003)

Une coalition de 50 ONG s'est réunie à Genève et a publié une déclaration rejetant le texte proposé par la Présidence du Comité le jugeant inacceptable pour les pays du Sud comme du Nord. En outre, J.Chirac a surpris les observateurs en appelant, à la réunion des 52 Chefs d'Etat africains réunis à Paris, à la suspension des subventions à l'exportation des produits agricoles en direction de l'Afrique pendant la durée du round de négociation. Il a déclaré qu'il en prendrait l'initiative lors du prochain G8 en France. Il n'a cependant pas suggérer d'ouvrir davantage le marché européen aux importations agricoles africaines mais que les pays développés devraient protéger les PED contre les fluctuations des denrées de base. "Chirac a mis sur l'agenda international la crise qui frappe des millions de pauvres producteurs de café et de cacao" (Oxfam). Selon des sources, la proposition de Chirac n'a pas été reprise par les Etats africains dans les négociations en cours à l'OMC en raison de leur crainte qu'une telle approche en perturbant leurs autres principaux partenaires commerciaux des pays développés ne leur fasse perdre les conditions commerciales préférentielles dont ils bénéficient sous l'AGOA US.

Le texte proposé par le Président du Comité continue pourtant à faire l'unanimité contre lui (USA, UE ou

Groupe de Cairns compris), chaque membre rejetant sur les autres le blocage du processus de négociation. En particulier le texte de la proposition laisse en suspens la question des préoccupations non commerciales (sécurité alimentaire et protection du consommateur)

Une étude de l'Institut de Recherche danois sur l'économie agricole fait apparaître que les pays développés seront le grands bénéficiaires d'une libéralisation de l'agriculture sur la base des modalités du texte. Sur les 100 milliards $ d'augmentation de revenus prévus, 80 % reviendraient aux pays de l'OCDE, les 20 % restants étant distribués entre un relativement grand nombre de PED, dont des PMA (Pays les Moins Avancés). Cette étude indique en outre que ces propositions auraient un impact négatif sur les importations alimentaires nettes des PED, en raison de la hausse des prix à l'importation. Ceux de ces pays qui sont liés à des accords de préférences commerciales [on pense en particulier aux pays ACP] seraient également affectés dans la mesure où "ce type de préférences est par définition gommé dans un scénario de libéralisation"

Il n'est donc pas surprenant que les ONG aient appelé à de nouvelles règles commerciales.

De leur côté les représentants de la société civile (représentant les associations agricoles, les consommateurs ou les organisations environnementales ou de développement) ont rendu public une déclaration très critique sur cette proposition de texte et à laquelle les ONG se sont associées. Les critiques portent entre autre sur l'absence de réponse adéquate aux problèmes de sécurité alimentaire, de conditions de vie rurale soutenable ou de préoccupations en matière de développement. Elles jugent en particulier que le texte permet le maintien de dumping sur les produits agricoles et que tant que ses causes n'ont pas trouvé de solution, les PED ont besoin de contrôler leurs importations afin de sauvegarder leurs communautés villageoises. Les discussions à l'OMC continuent d'être conduites par : "vous libéralisez, nous subventionnons" des américains et européens.

Une source proche des négociateurs a déclaré "nous aurons besoin d'un miracle pour que les partenaires commerciaux s'entendent sur les modalités d'ici fin Mars".

2/ Le Bengladesh indique que la libéralisation a eu des effets négatifs sur son développement industriel :

Lors de la réunion du groupe de négociation sur l'accès au marché (20-21/02/2003), le Bangladesh a montré les aspects négatifs que les mesures de libéralisation qu'il avait prises au cours de ces 25 dernières années ont eu sur son développement industriel, son commerce et son économie.

Le Kenya a demandé qu'il soit tenu compte de la "sombre" expérience de libéralisation en Afrique et a déclaré que toute nouvelle libéralisation devrait être décidée par les pays eux-mêmes.

3/ Les Ministres des Finances du G7 s'inquiètent de la situation financière des USA :
Lors de leur réunion des 21-22 Février 2003, les Ministres ont marqué leur préoccupation non seulement quant à la situation en Irak mais aussi au sujet des réductions d'impôts et du déficit budgétaire aux USA. Ils se sont dit résolus à adopter une position commune si l'économie mondiale devait éprouver de sérieux problèmes dans les mois à venir.

4/ Aucun progrès enregistré sur l'état des négociations commerciales au Comité des Négociations (4-5/03/2003) :

Le Président de ce Comité, le nouveau DG de l'OMC, Supachai Panitchpakdi a répété que le grippage imminent des négociations menaçait.

Au Comité sur Commerce et Développement, les positions ne s'étaient pas rapprochées sur le traitement spécial et différencié à accorder aux PED et des interprétations divergentes sur le mandat de Doha à ce sujet demeuraient.

Environ 80 sujets d'importance inscrits dans l'agenda n'ont enregistré aucun progrès.

5/ L'Egypte devrait abriter la mini Conférence qui précédera la réunion de Cancun :

La réunion devrait avoir lieu entre le 28 Juin et le 3 Juillet à Charm El Cheikh et servira à la préparation de la 5e Conférence Ministérielle à Cancun. Elle devrait réunir les mêmes ministres que ceux déjà invités aux réunions de Sydney et Tokyo. Les Egyptiens s'efforceront en outre d'impliquer davantage de pays arabes et africains.

6/ Ralentissement du processus des "demandes" au Comité des Services :

Au début Mars, on ne comptait que 30 Membres à avoir présenté leurs demandes à d'autres membres. Il semble improbable qu'il y ait des "offres" en nombre significativement plus important d'ici la date butoir du 31 Mars. 2 raisons à cela :

D'une part, et bien que les négociations dans les services soient celles qui sont les plus avancées, les échecs dans les autres secteurs importants (accès aux médicaments essentiels, traitement spécial et différencié pour les PED, manque d'avancée dans les négociations agricoles) ont miné les motivations de nombreux pays à se conformer aux dates butoirs.

D'autre part, beaucoup de PED préparent leurs demandes avec soin en vue d'obtenir des concessions



réelles au cours du round de négociation. Dans l'Uruguay Round, le processus demandes/offres n'existait pas; il n'y avait qu'un processus d'offres, rendant difficile pour les PED d'obtenir des engagements spécifiques de leurs partenaires commerciaux dans les secteurs qui les intéressaient.

Dans la phase de "demandes" actuelle, les PED ont été actifs. Un tiers au moins des demandes émanent de ces pays. Les pays qui les ont présentés sont le Chili, la Chine, Hong Kong, l'Inde, les pays du Mercosur, le Mexique, Panama, le Pakistan et la Thaïlande.

Elles portent sur 4 aspects :

Nécessité d'abandonner des limitations horizontales : exigence de résidence, limitation de propriété, autorisation aux étrangers, participation financière minimale, système de visas

Nécessité de réduire ou d'éliminer les restrictions aux services informatiques et connexes.

Nécessité d'un traitement particulier du Mode 4 (mouvement des personnes physiques) et d'une profonde libéralisation dans ce mode.
Nécessité d'élargir la définition des services professionnels suivant la classification standard internationale des Métiers de l'OIT.

7/ Lents progrès dans les discussions pour l'accession de la Russie à l'OMC :

Après 10 ans de négociations pour parvenir à devenir membre de l'OMC, la Russie reste encore à accomplir d'importants changements dans les domaines agricoles, de l'énergie et en matière de transparence avant de pouvoir y accéder. La décision récente du pays d'appliquer des quotas d'importation sur le bœuf, le porc et la volaille ont soulevé les plus vives critiques de la part notamment des USA, du Canada, du Japon et de l'Australie. Les Russes, tout en affirmant que ces mesures n'avaient qu'un caractère temporaire, ont dit qu'ils croyaient avoir le droit de les utiliser, tout autant que leur usage est autorisé pour d'autres Membres. La Russie se prépare à abaisser peu à peu ses barrières douanières sur les télécoms, les services financiers et les assurances.

8/ La réforme de la procédure du Règlement des Différends ne semble pas pour demain !

Selon le §30 de la Déclaration de Doha, la réforme de la procédure doit avoir aboutie d'ici le 31 Mai 2003. Les délégations ont exprimé un pessimisme qui augmente à mesure que s'approche la date butoir sur la possibilité d'y parvenir, d'importantes différences d'appréciation subsistant entre elles. Et même ceux qui ont exprimé des vues similaires sur certains changements ont été dans l'impossibilité de les traduire dans un texte identique. Aussi les Membres ont prié le Président de la session spéciale d'élaborer un texte qui recommanderait que les questions n'ayant pas reçu de solutions soient renvoyées après le mois de Mai.

9/ En visite aux Indes, Lamy fait le grand écart sur les problèmes agricoles. :

Lors de sa visite en Inde (13-14 Mars 2003) Lamy a estimé que la libéralisation devait être progressive et que l'ensemble des Etats ne pouvaient éliminer totalement leurs tarifs douaniers. "Nous savons bien que ceci serait très mauvais pour le développement durable à long terme des PED". Ce qui ne l'a pas empêché de souhaiter voir des progrès substantiels réalisés à Cancun et de réduire les différences avec l'Inde sur les sujets en cours de négociation. Tout en reconnaissant que l'UE, en matière agricole, un des sujets "chauds", devrait faire plus d'efforts pour ouvrir son marché, il a toutefois déclaré : " Nous européens, de même que l'Inde, croyons que l'agriculture a une place à part, intimement lié à la façon dont nous gérons notre économie rurale, la société qui y vit, en fait l'environnement rural dans son ensemble et qu'en conséquence il existe des limites à la division internationale du travail en agriculture". Il a demandé à l'Inde de faire plus d'efforts pour se rapprocher des normes européennes en matière sanitaire et phytosanitaire. Le Ministre du Commerce indien a de son coté déclaré " Jusqu'où nos compatriotes peuvent-ils concurrencer les économies bénéficiant de subventions élevées "'. Il a continué à s'opposer à ce que des négociations sur les sujets dits de Singapour, pour lesquels l'UE est un des principaux demandeurs, se tiennent après Cancun car ils devraient être étudiés par un panel de représentants des PED. Lamy a insisté sur l'usage des mesures anti-dumping par l'Inde comme un problème dans les relations commerciales entre l'UE et l'Inde, rendant des consultations devant l'OMC "malheureusement" inévitables. De son côté l'Inde s'oppose au Système de Préférences Généralisées de l'UE ayant trait aux droits sociaux, à la protection de l'environnement et à la lutte contre le trafic de drogues. A la demande de l'Inde, un panel a été constitué pour son examen le 27 Janvier 2003.L'UE est le plus important partenaire commercial de l'Inde.

10/ La guerre contre l'Irak pourrait affaiblir encore davantage les négociations commerciales multilatérales :
Dans un discours devant l'Institut Supérieur des Etudes Internationales tenu à Genève le 17 Mars 2003, le nouveau DG de l'OMC, Supachai Panitchpakdi a mis en garde contre les répercussions négatives que la guerre pourrait entraîner pour le commerce multilatéral. Elle pourrait causer encore plus de dommages aux discussions qui sont déjà dans l'impasse. D'autres observateurs ont relevé que le fossé qui s'est creusé entre les USA d'un côté et la France et l'Italie de l'autre au sujet de la guerre en Irak pourrait se répercuter sur le plan commercial. Les USA et l'UE sont déjà divisés sur l'agriculture ou les OGM. Supatchai a exprimé des craintes que la guerre ne retienne l'attention des pays membres sur les affaires militaires et ne l'éloigne des

échéances importantes prévues pour les négociations commerciales. Supachai a également attiré l'attention sur la prolifération des accords commerciaux régionaux ou bilatéraux qui pourraient enliser les négociations multilatérales. Ces accords au nombre de 270 pourraient probablement se monter à 300 d'ici 2 ans. "Personne n'a pris le temps de vérifier qu'ils ont été obtenus dans le cadre de la régulation de l'OMC". Les USA en particulier viennent de finaliser des traités bilatéraux avec le Chili et Singapour et ont engagé des négociations avec l'Australie, le Maroc, l'Union Douanière d'Afrique Méridionale et le Marché Commun d'Amérique Centrale.

11/ Négociations difficiles des USA avec l'Australie :

Selon le représentant US, le lancement des négociations ces jours-ci, alors que l'Australie a fait pression depuis 2 ans pour leur ouverture, n'a rien avoir avec la guerre en Irak.

Le sujet le plus difficile porte sur l'agriculture, l'Australie étant un des plus grands exportateurs mondiaux de ce secteur. Ce pays se plaint donc d'être désavantagé en raison des quotas US sur les importations de bœuf, sucre et produits laitiers aux USA, l'Australie ne visant "rien moins que l'élimination totale des tarifs douaniers" sur les produits agricoles.

12/ Le Président du groupe de travail sur les règles de l'AGCS craint un blocage :

Le sujet qui pose problème concerne les mesures de sauvegarde d'urgence dans le secteur des services. Ce sont les pays de l'ASEAN qui sont demandeurs de ces mesures alors que d'autres, l'UE entre autre, ont mis en question sa réalisation. Le Président du groupe a pressé les membres de parvenir à une issue avant l'échéance. En l'absence de volonté politique, le groupe serait dans l'incapacité de finaliser les négociations sous l'art.X de l'AGCS , affectant du même coup les négociations sur les marchés publics et les subventions, entre autre les objectifs de politique publique pouvant altérer le commerce.

Contact pour cet article. Omc.marseille@attac.org

Destruction d'emplois - mode d'emploi…

Par Christian Jacquiau

L'industrie délocalise

Monsieur S.T. est un industriel qui à l'origine fabriquait en France des produits de grande consommation, très appréciés d'un public plutôt jeune. Il a été un précurseur dans son domaine et ce produit que chacun de nous a dans son foyer, c'est lui qui l'a inventé, développé, imposé en quelque sorte. Les études de marché, la conception du produit, les dessins, les premiers prototypes, il les a réalisés avec ses modestes moyens dans le sous-sol de son pavillon. C'est un grand travailleur qui a cru en son produit.

La grande distribution s'y est intéressée. Elle a été séduite et lui a demandé de l'approvisionner en grande quantité. Ses modestes ateliers n'y suffisaient plus. Il a dû embaucher pour faite face en quelques années à l'explosion de ce marché naissant. Il ne pouvait en être autrement.

Cette activité, inédite en France, a procuré du travail à nombre de salariés de l'entreprise, de sous-traitants et de façonniers sur le territoire français. Ces produits ont envahi nos foyers via les rayons de nos grands distributeurs préférés. L'industriel est passé par toutes les étapes du racket officiel, point de passage obligatoire pour tout fournisseur de la grande distribution. Il a payé au prix fort son droit de commercialiser les produits qu'il fabriquait, mais il n'avait pas d'autre choix.

Un engagement est fait pour être remis en cause

Vint assez rapidement le moment de la remise en cause des engagements des distributeurs. Son affaire allait bien, trop bien aux yeux de ses partenaires. Le produit était de qualité, le design approprié à la demande du consommateur, le packaging accrocheur. Les conditions de la poursuite d'une excellente collaboration avec les réseaux de distribution étaient parfaitement réunies. Une excellente raison pour renégocier ce qui l'avait déjà été. De nouveaux efforts sont demandés à l'industriel, des prix plus bas, encore plus bas, toujours plus bas.

A ce petit industriel français, d'origine modeste, autodidacte érudit, qui s'était fait sur le terrain et qui ne voyait plus aucune solution pour pouvoir consentir un centime de plus de rabais sans déposer son bilan, fut suggéré le remède miracle : “ Et si vous faisiez fabriquer en Asie, vous pourriez abaisser considérablement vos prix de revient et nous, nous pourrions encore augmenter le volume des commandes que nous vous passons. Vous ne seriez pas le premier à délocaliser. C'est la mondialisation des marchés qui l'exige ”.

Il avait lu Michel-Edouard Leclerc et sa Fronde des caddies® et avait relevé l'hypocrisie des grands distributeurs lorsque, dans leur analyse des différents postes du commerce extérieur, ils affirmaient : “ Ce sont les industries de transformation du textile, de l'agriculture, de l'électronique et de l'électroménager qui sont à l'origine des importations les plus importantes. Facile de tirer sur les consommateurs, quand soi-même... ”

Une question n'a jamais été posée aux apôtres de la pseudo-défense du consommateur : qui sont donc ces clients qui, d'année en année, de mois en mois et de jour en jour, exigent des prix toujours plus bas des industriels ‘

Attaché à ses vieilles racines provincia1es, notre homme, si fier des emplois qu'il avait créés en quelques années, ne s'imaginait pas licencier ses fidèles salariés pour aller faire fabriquer en Asie. Il n 'y pensait pas. Sympathique mais têtu, il refusait de comprendre. L'argument massue ne tarda pas : " Vous abaissez vos prix de façon significative ou nous nous procurons des produits équivalents par nos propres moyens. "

" Coup de bluff ", pensa-t-il. Assurément, puisqu'il était, à ce moment-là, le seu1 à pouvoir fabriquer en quantité ce produit innovant. C'était bien mal connaître les méthodes et la détermination extrême des grands distributeurs. "

Il ne se l'est jamais pardonné, lui qui croyait connaître ce milieu qu'il pratiquait depuis déjà de nombreuses années.

Il pensait même y avoir noué des liens d'amitié et venait de subir son premier déréférencement, sans préavis.

Du jour au lendemain, plusieurs millions de francs de chiffre d'affaires disparurent ainsi sans considération de la situation des salariés.

Référencement, le retour

L'épreuve de force était engagée. il ne pourrait tenir bien longtemps. Il dut bien vite se rendre à l'évidence et se montrer plus compréhensif pour ne pas disparaître. Monsieur S.T., homme d'expérience, n'avait guère le goût de remplir ce que les hommes de l'art appellent une " DCP ".

Il fallait sauver l'entreprise. Il envisagea, pour la première fois, la possibilité de confier la plus importante partie de sa production à des sous-traitants asiatiques. De l'intention à la concrétisation, il dut passer aux travaux pratiques et s'exécuter. Une nouvelle collaboration se mit en place.

Le référencement retiré revint, à des conditions encore plus sévères, encore plus " négociées ". Le réseau concerné avait pris conscience qu'en termes de qualité, de régularité des livraisons, de savoir-faire, il était, encore pour le moment, le seul dans ce domaine à pouvoir répondre à la demande. Pas pour longtemps, plus pour longtemps.

Ce produit, comme tout produit, se devait de vivre, d'évoluer pour s'adapter à la demande, elle-même en constante mutation.

Dans le seul domaine du design, l'évolution est parfois très rapide. Chaque année, l'industriel concevait de nouveaux produits et présentait aux centrales d'achats sa nouvelle collection, pour avis. Intéressés, les acheteurs examinaient, palpaient, disséquaient, critiquaient aussi parfois. De ces échanges naissait une nouvelle gamme pour les douze mois à venir. Une démarche classique dans le cadre d'une collaboration intelligente.

Chaque année, le même processus se renouvelait. Chaque année, jusqu'au jour où un grand distributeur eut une nouvelle exigence. Les produits donnaient satisfaction mais, après plusieurs années d'une collaboration efficace, il était pris d'un doute subit et s'interrogeait sur la réelle capacité des sous-traitants asiatiques à faire face à une montée en puissance de la demande. Monsieur S.T. serait-il capable, lui qui travaillait avec ce réseau depuis tant d'années, sans jamais avoir failli ou manqué à ses obligations, de faire face à une telle progression '

On avait confiance en lui. On le lui disait. En. lui, sans aucun doute, mais pas forcément en ses fournisseurs asiatiques.

Pris de doutes, les hommes de la centrale d'achats voulurent aller se rendre compte à la source. On lui demanda très courtoisement d'organiser une petite visite sûr place, histoire de voir ces fameux sites de production délocalisés. La démarche pouvait sembler étonnante après tant d'années de bons et loyaux services. Il fallait pourtant bien y trouver une certaine logique pour la comprendre et l'accepter. Logique, elle l'était, replacée dans son contexte.

Elle prenait toute son ampleur dans une démarche d'appropriation totale et d'intégration exhaustive des différentes étapes de l'acte de production/distribution, directement, sans aucun intermédiaire, du distributeur au consommateur, exclusivement. Le charme de l'Asie opéra. Le voyage se passa bien. Les accompagnateurs revinrent rassurés et ravis. Rien n'avait changé, en apparence.

De la délocalisation à l'appropriation

Pourtant, quelques semaines plus tard, 1es mêmes acheteurs organisaient un nouveau voyage en Asie, moins touristique celui-là. Ils se rendirent chez les fournisseurs de notre industriel, à son insu cette fois. Le langage qu'ils tinrent fut sans équivoque : " Vous travaillez avec Monsieur S.T., nous le connaissons bien. Comme vous, nous l'estimons beaucoup, c'est un excellent professionnel. Pourtant il ne vous offre qu'un modeste débouché sur la petite France. C'est bien limité. Nous avons la possibilité de vous amener un développement incomparable. Nous vous proposons la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Amérique du Sud et demain les pays de l'Est, si vous travaillez en direct avec nous.

Ce serait autre chose, non'… "

De tels arguments sont de poids et méritent d'être examinés. Fidèles et reconnaissants à ce que leur avait amené le petit Français, les sous-traitants asiatiques ont, dans un premier temps, décliné l'offre pourtant alléchante. L'argument décisif ne s'est pas fait attendre:



“ Si vous ne traitez pas avec nous, directement, nous trouverons d'autres fournisseurs asiatiques qui nous fourniront aussi pour la France. Nous déréférencerons Monsieur S.T. et vous disparaîtrez avec lui... ”

Sacrifié pour condamné, S. T. allait de toutes façons disparaître. À quoi bon prendre place sur une jonque sans fond ‘

Le doux message d'un rouleau de printemps

Les sous-traitants asiatiques n'avaient pas oublié ce que leur avait apporté le petit Français devenu leur ami. Ils savaient qu'ils ne pouvaient plus rien pour lui, tout juste l'informer pour qu'il puisse organiser sa défense. Rien de plus. Le “ hasard ” voulut qu'un beau matin de printemps, le rouleau du télécopieur de l'industriel reçoive d'un lointain continent la copie d'un courrier émanant de ce sympathique et fier réseau tricolore. Le texte en anglais ne nécessitait pas les services d'un traducteur : “ Nous vous confirmons nos différents entretiens lors de notre dernière visite, vous précisant qu'un accord direct avec notre centrale d'achats vous ouvrirait les marchés de 1'Espagne, du Brésil, de l'Argentine, du Mexique et maintiendrait bien entendu votre position en France. Nous attirons votre attention sur le potentiel de pertes que pourrait représenter pour vous le refus de notre proposition. ”

Cette jolie missive était rédigée sur le papier à en-tête d'un grand nom de la distribution française. Il y en a des centaines qui circulent ainsi de par le monde, de par le tiers-monde essentiellement.

Christian Jacquiau
Contact pour cet article. ch.jacquiau@capitaclysme.org
(texte extrait, avec l'autorisation de l'auteur, du chapitre 11 du livre “ Les coulisses de la grande distribution ” - Albin Michel - 2000 - septième édition en février 2003).

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Semaine 02-04-2003 >> 09-04-2003

http://attac.org/rdv/index.html

attac

02/04

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Gotzis
FINLAND : http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri
Vantaa
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Grenoble + Paris (Festival Images mouvementées) + Paris 15 + La Rochette + Quimper + Paris 10
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne

03/04

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Gotzis + Wien + Weiz
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
København
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris (Festival Images mouvementées) + La Rochelle + Marseille + Louviers + Bernay

04/04

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien + Linz
DEUTSCHLAND : http://www.attac.de/termine/index.php
Gottingen
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris (Festival Images mouvementées) + Arras + Quimperlé

05/04

AUSTRALIA : http://attac.org/australia/html/calendar.html
Melbourne
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Liege
DEUTSCHLAND : http://www.attac.de/termine/index.php
Frankfurt + Gottingen
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris (Festival Images mouvementées) + Brest + Lyon + Cergy Pontoise

06/04

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Gotzis
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Bruxelles
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
Arhus
DEUTSCHLAND : http://www.attac.de/termine/index.php
Gottingen
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris (Festival Images mouvementées)
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo

07/04

AUSTRALIA : http://attac.org/australia/html/calendar.html
Sydney
AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Gotzis + Innsbruck + Graz
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
Kvinders
ESPAÑA :
http://www.local.attac.org/galicia/axenda/axenda%20.htm
Vigo
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris (Festival Images mouvementées) + Rouen + Bastia
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo

08/04
AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Bruxelles + La Louviere + Namur
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris (Festival Images mouvementées) + St Brieuc + Thonon + Concarneau + Chalons en Champagne + Lyon
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne

09/04
AUSTRALIA : http://attac.org/australia/html/calendar.html
Sydney
AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Linz + Graz + Feldbach
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
København
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Nantes + Grenoble + Aix en Porvence + Reyrieux + Marseille + Vendome